COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 15 avril 2021 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents:

M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, M. PAULET Sébastien, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjoints, M. ANASTACIO José, M. FARY Jean-François, M. TIXIDRE Richard, Mme SOUSA Noémie, M. PELISSIER Philippe, M. BEAUDIER Ruben.

Absents excusés : Melle ROUX Céline, M. MARQUES Adelino, M. LONGHI Antonio (qui a donné procuration à M. BERTHELOT).

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

1. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES ANNEE 2021

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux et de fixer les taux comme suit :

- Taxe foncière bâtie 38.26 %

- Taxe foncière non bâtie 68.89 %

2. BUDGET PRIMITIF 2021

- Budget principal

Ce budget a été préparé par la Commission des finances. Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus à la population.

Cette année est marquée par une hausse significative des dépenses courantes, liée à la crise sanitaire.

La baisse des recettes reste sensible. Les recettes de locations de salles et de gites reculent fortement.

L'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement se resserrent.

1) Section de fonctionnement

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 681 876.26 €.

2) Section d'investissement

Le montant des investissements s'élève à 501 007.73 €. L'essentiel des dépenses se concentre sur :

- acquisition de matériels (matériel informatique, mobilier, matériel lié à la sécurité, etc...)
- travaux bâtiments communaux (travaux Eglise, travaux atelier municipal, etc....)
- travaux d'enfouissement de réseaux.
- travaux réhabilitation de la salle polyvalente.
- Etude Rue de Montagnat.
- Etude reprises des concessions.

Les recettes proviennent du FCTVA, de subventions de l'Etat, du département, de la Région, du FEDER et de l'Agglo pays d'Issoire.

3. RAPPORT DU SIEG

Le Maire donne lecture à l'assemblée du rapport du SIEG année 2019 qui prend acte.

4. DENOMINATION DU LOTISSEMENT DYNAMO

Afin de permettre une meilleure localisation des habitations et ainsi faciliter l'accès à la fibre optique, le Conseil décide de baptiser le lotissement « Dynamo », chemin Dynamo.

5. ACQUISITION LICENCE IV

Le Conseil donne son accord pour acquérir la licence IV sur la Commune de Charbonnier les Mines et sollicite le fonds de concours mis en place par l'Agglo pays d'Issoire.

6. RAMPE EGLISE

Le Conseil accepte le devis pour la création d'une rampe à l'église pour permettre l'accessibilité du bâtiment d'un montant de 2 175.00 € et sollicite e fonds de concours mis en place par l'Agglo pays d'Issoire.

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire fait part aux élus de la création d'un fichier d'adressage sur la Commune afin de permettre aux habitants d'accéder à la fibre optique.

Il informe l'assemblée de la tenue de la course cycliste du critérium du Dauphiné Libéré fin mai 2021. La course traversera la commune.